

Arnaud de Dumast est nommé CEO de Cardif Lux Vie



Cardif Lux Vie annonce la nomination d'Arnaud de Dumast en tant que CEO (Administrateur-délégué) de la Compagnie à compter du 1^{er} avril 2026.

Diplômé de l'EDHEC, Arnaud de Dumast débute sa carrière en 1994 comme gérant de fonds chez HR Gestion, avant de rejoindre Neulize OBC en 1998. Il occupe successivement des postes à responsabilité dans la gestion diversifiée, le marketing et la gestion financière. En 2006, il intègre le Comité de direction de la banque Neulize OBC, et élargit son périmètre en 2010 en devenant membre du Comité d'investissement global d'ABN Amro, tout en assumant les fonctions de Directeur de la gestion et de Membre du directoire de Neulize OBC Investissements. En 2015, il est nommé directeur général de Neulize Vie, compagnie d'assurance vie acquise par BNP Paribas Cardif en 2024.

En prenant ses fonctions de CEO de Cardif Lux Vie, Arnaud de Dumast met son expertise et sa connaissance des métiers de l'assurance vie et de la banque privée au service de la Compagnie. Il poursuivra le développement des activités au Luxembourg et dans les pays dans lesquels Cardif Lux Vie opère en Europe (France, Italie, Belgique, Espagne, Portugal) et hors de l'Espace Économique Européen.

Arnaud de Dumast succèdera à Alexandre Draznieks, à la tête de Cardif Lux Vie depuis 2022 et qui prend de nouvelles responsabilités au sein du Groupe.

Cette nomination est sujette à l'agrément du Commissariat aux Assurances.